



La méthode des probations

mercredi 25 novembre 2015, par [Philippe et Marie-Christine Bellin](#)

La méthode des probations a été conçue par l'abbé Henri Chaumont pour former les laïcs. Elle utilise des livrets appelés probations . Ils traitent d'un thème présenté dans de courts chapitres.

Une probation est un travail spirituel approfondi, ayant pour objet un point spécial de l'imitation du Christ, selon l'esprit de saint François de Sales.

Cet « exercice » spirituel dure environ un mois et il est basé sur l'Oraison. Il consiste à orienter notre prière, notre réflexion et nos efforts vers un même but. Il simplifie notre vie, en nous centrant pendant un temps suffisamment long sur un aspect de notre foi et de notre comportement chrétien. Nous sommes transformés au moins un peu par l'Esprit-Saint à qui nous nous ouvrons et avec qui nous collaborons ; et ainsi, nous vivons un peu plus à l'image de Jésus-Christ, notre Chemin, notre Vérité et notre Vie ?(cf. Jn 14,4)

Une probation se fait progressivement, sans tension, toujours à l'écoute de l'Esprit Saint, qui éclaire et soutient. Nous nous trouvons face à un enseignement du Christ et nous essayons de voir :

1. comment nous le comprenons,
2. comment il nous interpelle,
3. ce que nous vivons,
4. ce que le Seigneur nous demande dans ce domaine.

Le texte proposé ne peut pas tout dire. L'intention de l'abbé Henri Chaumont, en choisissant cette méthode, n'était pas de faire un cours de théologie biblique, dogmatique ou morale. C'était d'offrir aux membres de ses sociétés un moyen de formation spirituelle et de conversion permanente, basé sur la Bible, l'enseignement des Pères et des Docteurs (et très spécialement de saint François de Sales), et l'enseignement qui nous vient des évêques et du Pape.

A la fin de la probation, il est bon de faire le point sur ce qui a été découvert et qui doit se concrétiser dans notre vie. Cela conduit assez naturellement à un partage avec son conseiller spirituel, avec son probateur.